

Tarifs d'utilisation du réseau et tarifs accessoires **valables à partir du 1^{er} janvier 2020**

Electricité

1. Introduction

Cette fiche reprend les tarifs tels qu'appliqués à partir du 1^{er} janvier 2020. Pour une explication plus détaillée des services liés à ces tarifs nous renvoyons vers le catalogue de service tel que publié sur les sites internet des cinq gestionnaires de réseau luxembourgeois :

- Creos Luxembourg S.A. (<http://www.creos-net.lu/>)
- Ville de Diekirch (<http://www.diekirch.lu>)
- Hoffmann Frères S.à.r.l. et Cie S.e.c.s. (Electris) (<http://www.electris.lu>)
- Ville d'Ettelbruck (<http://www.ettelbruck.lu>) et
- SüdStrom S.à r.l. & Co S.e.c.s. (<http://www.sudstrom.lu>)

Majoration des tarifs pour prestations en dehors des heures de bureau normales

Toutes les prestations décrites dans les chapitres 19 (consignation des postes MT) et 20 (Vérification des protections), réalisées en dehors des heures de bureau normales (lundi au vendredi, de 7:00 à 18:00 heures) sont majorées :

- La plage hors heures normales comprend
 - le lundi au vendredi, de 18:00 à 22:00 heures
 - le samedi, dimanche et jour férié, 24 heures
 - Le taux est majoré de 50%.
- La plage des heures de nuit s'étend de 22:00 à 7:00 heures, tous les jours de la semaine. Le taux hors heures normales est majoré de 30%.
- Les heures prestées les dimanches sont en plus majorées de 70%
- Les heures prestées les jours fériés sont en plus majorées de 100%

Ces majorations sont cumulatives.

Exemples :

- Une prestation réalisée un samedi pendant la nuit est majorée de 80%
- Une prestation réalisée un dimanche est majorée de 120%
- Une prestation réalisée un jour férié tombant sur un dimanche est majorée de 220%

2. Redevances pour raccordement au réseau basse tension (BT)

Dans la zone délimitée

Raccordement au réseau BT pour une intensité de 40A

Redevance unique	862,00€
------------------	---------

Raccordement au réseau BT pour une intensité de 50A/63A

Redevance unique	1.144,00€
------------------	-----------

Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 40A à 50A/63A	282,00€
--	---------

Raccordement au réseau BT pour une intensité de 80A/100A

Redevance unique	1.616,00€
------------------	-----------

Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 40A à 80A/100A	754,00€
---	---------

Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 50A/63A à 80A/100A	472,00€
---	---------

En dehors de la zone délimitée

Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 70mm²

(se rajoute aux frais de raccordement dans zone délimitée)

par mètre courant de câble	19,90€
----------------------------	--------

Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 150mm²

(se rajoute aux frais de raccordement dans zone délimitée)

par mètre courant de câble	27,50€
----------------------------	--------

Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 240mm²

(se rajoute aux frais de raccordement dans zone délimitée)

par mètre courant de câble	31,70€
----------------------------	--------

3. Autres redevances pour raccordements temporaires et modifications de raccordement

Raccordement temporaire chantier, y compris ampérage jusqu'à 100 A (armoire de raccordement fournie par client, raccordée par le gestionnaire de réseau)	362,65 €
Raccordement temporaire individuel fêtes y compris ampérage jusqu'à 100 A (sans armoire et câble de racc.)	166,30 €
Modification raccordement (sur demande client)	491,40 €

4. Redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau BT

4.1 Utilisateurs réseau BT sans installation de production

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	12,74 €
50	14,40 €
63	22,11 €
80	24,93 €
100	28,25 €
120	43,80 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	
	3,32 €

4.2 Utilisateurs réseau BT avec installation de production

La redevance du tableau de gauche est facturée pour le point de fourniture avec la puissance souscrite la plus élevée. La redevance du tableau de droite est facturée pour le(s) autre(s) point(s) de fourniture.

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	12,74 €
50	14,40 €
63	22,11 €
80	24,93 €
100	28,25 €
120	43,80 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	
	3,32 €

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	6,10 €
50	6,10 €
63	11,66 €
80	11,66 €
100	11,66 €
120 et plus	23,90 €

4.3 Utilisateurs réseau BT avec installation de production seule

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	12,74 €
50	14,40 €
63	22,11 €
80	24,93 €
100	28,25 €
120	43,80 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	
	3,32 €

5. Complément à la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau BT

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	6,10 €
50	6,10 €
63	11,66 €
80	11,66 €
100	11,66 €
120 et plus	23,90 €

6. Utilisation réseau BT

Le tarif pour l'utilisateur réseau BT est de 0,0488 €/kWh.

7. Tarif fixe pour autoproducteurs BT capables de gérer leurs flux d'électricité

Tarif fixe pour autoconsommateurs		
Puissance souscrite (kVA)	Intensité limite autorisée par phase, déclenchant le compteur intelligent (A)	Total facturé par mois (€)
4,2	10	16,19 €
6,9	16	18,84 €
11,1	25	22,82 €
17,3	32	28,79 €
22,2	40	33,44 €
27,7	50	38,75 €
34,6	63	45,38 €
43,6	80	65,13 €
55,4	100	76,41 €

8. Composante de disponibilité BT

La composante de disponibilité est appliquée à tout utilisateur réseau disposant d'une installation de production d'électricité BT à énergie non-renouvelable, qui est autoproducteur. Le tarif pour 2020 est de 0,0488 €/kWh.

9. Raccordement direct d'un utilisateur réseau au transformateur MT/BT

9.1 Redevance de raccordement

Raccordement avec une section de câble de 70mm²

Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40m	1.130,00€
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40m	19,90€

Raccordement avec une section de câble de 150mm²

Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40m	1.530,00€
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40m	27,50€

Raccordement avec une section de câble de 240mm²

Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40m	1.830,00€
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40m	31,70€

9.2 Tarif de réservation de puissance

Tranche de 10kVA	14,06€/10kVA/mois
Participation aux frais d'entretien des ouvrages MT et BT pour l'utilisation du poste de transformation	3,51€/10kVA/mois

10. Raccordement MT / HT / THT

En fonction du projet de raccordement. La facturation se fait sur base du mètre réel.

11. Raccordement direct d'un utilisateur réseau au transformateur HT/MT

Tranche de 100kVA

167,91€/100kVA/mois

12. Comptage MT, HT et THT

Tarif mensuel de comptage MT, mesuré du côté BT :	30,54 €/mois
Tarif mensuel de comptage MT, mesuré du côté MT :	109,46 €/mois
Tarif mensuel de comptage HT :	52,70 €/mois
Tarif mensuel de comptage THT :	132,94 €/mois

13. Utilisation réseau MT, HT et THT

Tarifs pour l'utilisation des réseaux électriques au Luxembourg 2020				
niveau de tension	Utilisation < 3.000 h		Utilisation > 3.000 h	
	Prix puissance €/kW	Prix énergie €/kWh	Prix puissance €/kW	Prix énergie €/kWh
clients finaux 220 kV	4,44	0,0101	29,55	0,0017
clients finaux 65 kV	8,91	0,0101	13,18	0,0087
clients finaux 20 kV	18,47	0,0301	69,14	0,0132

14. Composante de disponibilité MT / HT

14.1 Composante de disponibilité MT

Durée d'utilisation < 3000 heures

$$C_e = 0,0301 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 18,47 \text{ €/kW}$$

Durée d'utilisation > 3000 heures

$$C_e = 0,0132 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 69,14 \text{ €/kW}$$

14.2 Composante de disponibilité HT

Durée d'utilisation < 3000 heures

$$C_e = 0,0101 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 8,91 \text{ €/kW}$$

Durée d'utilisation > 3000 heures

$$C_e = 0,0087 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 13,18 \text{ €/kW}$$

15. Déplacement

Déplacement chez un utilisateur réseau 142,00 €

16. Dé-, Reconnexion d'un client au réseau BT

Demande pour une opération de déconnexion / reconnexion:

- Déconnexion et reconnexion au tableau de comptage / armoire de branchement sur site ou à distance:
 - Le tarif est de 253,60 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un raccordement aérien/façade:
 - Le tarif est de 497,60 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un raccordement aérien/façade nécessitant un élévateur:
 - Le tarif est de 931,60 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un câble souterrain avec frais de génie civil inclus pour une fouille :
 - Le tarif est de 1.447,60 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un câble souterrain avec frais de génie civil inclus pour deux fouilles :
 - Le tarif est de 2.397,60 € par opération déconnexion / reconnexion

17. Redevances diverses pour installations de comptage

Redevances diverses pour installations de comptage BT	
Pose/déplacement/mutation d'un compteur BT	161,75 €
Pose d'un compteur BT jusqu'à 100A par phase (mesure directe) pour client raccordé au trafo MT/BT	556,00 €
Pose de chaque récepteur supplémentaire servant à commuter des services supplémentaires	323,00 €
Mutation des TI BT de l'installation de comptage à cause d'une augmentation puissance sur demande client	501,00 €
Frais de mise au rebut d'un compteur suite à destruction/endommagement par le client	328,00 €

18. Redevances pour étalonnage de compteurs BT

Le tarif est de 235,50 € pour l'étalonnage au laboratoire et de 288,00 € pour l'étalonnage sur site.

19. Consignation d'un poste MT client

Le tarif applicable est de 343€ par intervention pendant les heures de bureau normales. Ce tarif est majoré suivant les dispositions décrites en page 1 de cette fiche tarifaire pour toute prestation réalisée en dehors des heures de bureau normales

20. Vérification des protections

Protections relatives aux équipements d'interface avec le réseau public devant obligatoirement être soumises à une vérification par le gestionnaire de réseau	
Vérification obligatoire des protections clients 65 kV	
Relais de protection d'une travée de ligne (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	1 160,50 €
Relais de protection d'une travée transfo (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	1 610,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (par intervention, suivant accord avec le client)	1 310,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique suivant accord avec le client, par intervention)	823,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique/fonctionnel par intervention, suivant accord avec le client)	348,00 €
Vérification obligatoire des protections clients 20 kV	
Relais de protection du disjoncteur principal (1ère mise en service, par intervention)	935,50 €
Relais de protection du disjoncteur principal (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	673,00 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (1ère mise en service, par intervention)	1 310,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	823,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique / fonctionnel par intervention, tous les 3 ans)	348,00 €
Vérification obligatoire des protections clients 400 V	
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (1ère mise en service, par intervention)	1 310,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	823,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique/fonctionnel par intervention, tous les 3 ans)	348,00 €
Protections d'équipements pour lesquelles la vérification par le gestionnaire de réseau est facultative	
Vérification facultative des protections clients 65 kV	
Relais de protection d'une travée transfo (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	2 093,65 €
Vérification facultative des protections clients 20 kV	
Relais de protection d'un départ client supplémentaire. (avec déplacement, suivant accord avec le client)	1 118,65 €
Relais de protection d'un départ client supplémentaire (sans déplacement, suivant accord avec le client)	763,75 €

Ces tarifs s'appliquent aux interventions réalisées pendant les heures de bureau normales. Ils sont majorés suivant les dispositions décrites en page 1 de cette fiche tarifaire pour toute prestation réalisée en dehors des heures de bureau normales.